

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
Association québécoise des fruits et légumes
Coordonnateur Table filière pomme

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's

7 septembre 2017

PRIX MINIMUM DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2017

Décision du comité de prix du 5 septembre 2017 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de maintenir le prix des premières variétés tardives et d'établir le prix de la Honeycrisp indiqué ci-dessous en caractère gras :

Date	Sunrise, Lobo, Paulared, Ginger Gold (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan Cortland, Empire, Gala (minot : 42 lb)	Rouge Délicieuse - Jaune Délicieuse et autres variétés tardives (minot : 42 lb)	Honeycrisp (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : 16,00 \$ C : 18,00 \$	S : \$ 40,00 C : \$ 55,00

Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus et le **prix des pommes destinées en sac s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ½ pouces.**

* Spécifications pour la Honeycrisp

- Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70 mm) en cellule ou **2 ½ pouces (63,5 mm) en sac**
- Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire
- Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit

S: Sac

C: cellule

PROMOTIONS CIBLÉES (sans complément de prix)

À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac ou en cellule.
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) - (sans complément de prix)	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en sac ou en cellule.

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer sur une base mensuelle par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

**Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies
Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland**

	Prix
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.	

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra **le lundi 11 septembre 2017 dès 11 h 30 par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et **du prix de la variété Ambrosia**.

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2017



Le **5 septembre 2017**, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont décidé de conserver le statu quo pour les dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

JUILLET		05	12	19	26
			Jaune transp. Lodi	Jaune transparente	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive
AOÛT	02	09	16	23	30
	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Jersey Mac ** Rouge hâtive Melba	Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared**	Sunrise N Paulared Jersey Mac
SEPTEMBRE		06	13	20	27
		Paulared Lobo ** Ginger Gold N Sunrise N	Paulared Lobo Ginger Gold N Sunrise N	Paulared Lobo Ginger Gold N McIntosh **	Paulared Lobo McIntosh Ginger Gold N Honeycrisp N Gala N Spartan
OCTOBRE		04	11	18	25
		Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Cortland Jaune délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Ambrosia N Spartan Empire Cortland Jaune délicateuse Rouge délicateuse

** Quantité limitée

N : nouvelle variété

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de mérite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non-respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés**.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

Suite au projet pilote des dernières années, la nouvelle Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une nouvelle catégorie de pommes destinées à l'état frais soit les pommes de catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C.

Le 14 août 2017, le comité a décidé d'établir le prix minimum à 10 \$/minot et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

PRIX MINIMUM DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION - RÉCOLTE 2017

Décision du **6 septembre 2017** du comité de prix de la pomme destinée à la transformation. Les ajouts sont inscrits en caractère gras.

DATE	POMMES À JUS	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,0675 \$ la livre ou 2,835 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives 0,063 \$ la livre ou 2,65 \$ le minot de 42 livres pour le premier 35 000 000 livres après le comité de prix se réunira de nouveau pour établir un nouveau prix pour l'excédent si nécessaire	Tardives 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage et légèrement grêlées) 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (75 % ou moins de pommes grêlées) 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement ou sévèrement grêlées à plus de 75 %)	Tardives 0,12 \$ la livre ou 5,04 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage et légèrement grêlées) 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (75 % ou moins de pommes grêlées) 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement ou sévèrement grêlées à plus de 75 %)

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité sinon, le transformateur se réserve le droit de refuser le produit.

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2017

Nous vous transmettons la **première** liste d'agents autorisés en date du **7 septembre** pour la saison de commercialisation 2017-2018.

Daniel Ruel, agr
Les Producteurs de pommes du Québec
Page 3 de 3

Année de commercialisation 2017-2018

Agents autorisés (Producteur-Emballeur)

**FRUITS ET LEGUMES
RG INC.**
29, Lamartine Est
L'Islet (secteur St-
Eugène)
GOR 1X0
418 247-5478

J.+L. FAILLE SENC
2635, route 202
Franklin-Centre
JOS 1E0
450 827-2456

LA FRUITERIAIE INC.
501, rue Principale
Rougemont
JOL 1M0
450 469-3842

**MAISON DE LA
POMME INC.**
32, route 237 Nord
Frelighsburg
J0J 1C0
450 298-5275

POMI INC.
825, rang Welsh
Franklin Centre
JOS 1E0
450 827-2267

**POMMES ENDERLE
INC.**
514, James Fisher
Hemmingford
JOL 1H0
450 247-2463

**VERGER DES BOIS-
FRANCS INC.**
304, route 116 Est
Princeville
G6L 4K6
819 364-5783

VERGER MAÏA INC.
2530, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-0927

**VERGER ROGER CÔTÉ
INC.**
785, rue Principale
Rougemont
JOL 1M0
450 469-2997

**VERGERS
ARCHAMBAULT SENC**
1140, rang Papineau
St-Paul-d'Abbotsford
J0E 1A0
450 379-5838

**VERGERS
CATAPHARD & FILS
INC.**
1802, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-6783

**VERGERS GUINDON &
FILS INC.**
2454, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 430-8002

**VERGERS LAMARCHE
INC.**
175, Montée du
Village
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-0695

**VERGERS RÉMILLARD
INC.(LES)**
3185, rang Lemieux
Franklin
JOS 1E0
450 826-3751

Agents autorisés (Emballeur)

**9050-3665 QUÉBEC
INC. (GUERTIN &
ALIX)**
313, rue McIntosh
Rougemont
JOL 1M0
450 947-0555

**JEAN-YVES BOILEAU
& FILS (2006) INC.**
355, route 202
Havelock
JOS 2C0
450 826-4222

NATURPAC
105, rue de la
Pommeraiie
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 473-3750

**VERGER HAMEL
DISTRIBUTION INC.**
2050, rang Papineau
St-Paul-d'Abbotsford
J0E 1A0
450 379-5287

**VERGER PAUL
JODOIN INC.**
3333, rang du Cordon
St-Jean-Baptiste
JOL 2B0
450 467-4744

**VERGERS ST-PAUL
INC.**
195, rue Principale Est
St-Paul-d'Abbotsford
J0E 1A0
450 379-9769

Agents autorisés (Producteur qui emballe seulement sa production)

**9094-0875 QUÉBEC
INC. (Khaled Saab)**
2650, boul Gouin
ouest
Montréal
H3M 1B4
514 322-5755

**FERME DENIS ET
FRERES SENC**
10524, rang de la
Fresnière
Mirabel
J7N 2R9
450 258-4324

**FERME FERNAND
DROUIN**
2912, chemin Royal
Ste-Famille I.O.
GOA 3P0
418 829-2501

**FERMES POMMIX
SENC (LES)**
1288, rue Principale
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
450 623-0861

**POLYCULTURE
PLANTE (1987) INC.**
8684, chemin Royal
Ste-Pétronille, I.O.
GOA 4C0
418 828-9603

VERGER GAUDREAU
1304, Bellevue Ouest
Cap-Saint-Ignace
GOR 1H0
418 246-5607

VERGER JOANNETTE
166, rue du Parc
St-Joseph-du-Lac
JON 1M0
514 436-3527

**VERGERS POMIBEC
INC. (LES)**
1149, chemin Pollica
Franklin
JOS 1E0
450 827-2808

Agents autorisés (Acheteur)

**9054-2291 QUEBEC
INC (Francis Lavoie)**
120, de la Montagne
Rougemont
J0L 1M0
450 469-3894

A. LASSONDE INC.
170, 5e avenue
Rougemont
J0L 1M0
450 469-4926

**ABBAYE DE ST-
BENOIT DU LAC**
1, Principale
St-Benoit du Lac
J0B 2M0
819 843-4080

BISCUITS LECLERC
91, rue de Rotterdam
Saint-Augustin
G3A 1T1
418 878-4790

BRISEBOIS JACQUES
8856, rang de la
Fresnière
Mirabel
J7N 2R9
450 258-2579

**CIDRERIE MICHEL
JODOIN INC**
1130, Petite Caroline
Rougemont
J0L 1M0
450 469-2676

CIDRERIE MILTON
5, route 137
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0
450 378-3484

**COURTAGE BLAIR
BROKERAGE LTD**
1500, route 202
Franklin Centre
J0S 1E0
450 827-2512

**DISTRIBUTIONS
RICHARD BOUTIN
INC.**
15, rue Industrielle
Ste-Claire
G0R 2V0
418 883-4258

**ENTREPRISES SER-BER
ENR.**
6707, rang 5
Beaulac-Garthby
G0Y 1B0
418 449-1558

**FERME C.M.J.I
ROBERT INC.**
1105, Petite caroline
Rougemont
J0L 1M0
450 469-3090

**PIERRE DAGENAIS ET
FILS INC.**
463, rue Notre-Dame
C.P 547
St-Chrysostome
J0S 1R0
514 387-4323

**TRANSPOM
HUSEREAU**
215, rang Ste-Sophie
Oka
J0N 1E0
450 479-6609

**VERGER DU MINOT
INC.**
376, chemin Covey
Hill
Hemmingford
J0L 1H0
450 247-3111

**VERGERS DU
MONASTÈRE INC.**
1105, Petite Caroline
Rougemont
J0L 1M0
450 469-3153

**VERGERS LAFRANCE
INC.**
1473, chemin
Principal
St-Joseph-du-Lac
J0N 1M0
450 491-7859

VERGERS LEAHY INC.
1772, route 209
Franklin Centre
J0S 1E0
450 827-2544

**VERGERS THOMSON
INC.**
460, de la Montagne
St-Paul d'Abbotsford
J0E 1A0
450 379-2020

Regroupements régionaux

**MAISON DE LA
POMME INC.**
32, route 237 Nord
Frelighsburg
J0J 1C0
450 298-5275

POMICO INC.
348, rue Principale
Ste-Cécile-de-Milton
J0E 2C0
450 378-3484